



ASSOCIATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES PAYSANNES

AOPP

Atelier international sur la Formation Agricole et Rurale

Bamako du 25 au 27 novembre 2010

« Besoins de formation, stratégies de mise en place de dispositifs de formation, et différents rôles des organisations paysannes, agricoles et rurales. »

Expérience de l'AOPP-Mali

Plan de présentation

- **Brève présentation de l'AOPP**
 - Qui sommes nous?
 - Contexte de création
- **La commission formation**
 - Composition
 - Missions
 - Approche
 - Principes
 - Dispositif
 - Identification et analyse des besoins en formation
 - Financement des formations
 - Les acquis
 - Difficultés/contraintes
- **conclusion**

Qui sommes nous?

- Une dynamique paysanne, OP généraliste créée le 15 septembre 1995 à Koutiala
- Plus de 200 OPs membres de taille et de nature diverses (associations villageoises, organisations régionales, coopératives, syndicats) rassemblant des agriculteurs, des éleveurs, des planteurs et pêcheurs;
- Une coordination dans toutes les régions administratives du Mali

Qui sommes nous? (suite)

- Un bureau national et 7 coordinations régionales
- Cinq commissions techniques nationales
 - Formation
 - Céréales
 - Fruits et légumes
 - Coton
 - Information/communication
- Une soixantaine d'agents techniques permanents (niveaux national et régional)

Contexte de création

❖ Développement rural caractérisé par les facteurs suivants:

- L'agriculture (au sens large) continue à reposer largement sur les petites exploitations de subsistance avec souvent une faible productivité (plus de la moitié de la population rurale).

Contexte de création (suite)

- L'impact de l'accélération de la concurrence sur le marché mondial se fait ressentir sur l'ensemble des exploitations rurales.
- Le désengagement de l'Etat provoque une réduction des ressources affectées aux services publics: Les citoyens doivent désormais prendre en charge une part croissante des services dont ils ont besoin.

Contexte de création (suite)

- La croissance démographique est accompagnée d'une augmentation significative du nombre d'analphabètes et d'enfants déscolarisés.
- Les systèmes de formation formelle se trouvent dans une impasse face à la tâche de préparer les futurs acteurs de plus en plus nombreux.

Contexte de création (suite)

- Les dispositifs de formation agricole sont orientés vers les formations supérieures diplômantes au détriment des formations professionnelles en direction des producteurs.
- Les agriculteurs représentent environ 80% de la population malienne, mais très peu reconnus;
- Prise de conscience de cette situation due aux facteurs comme l'intervention des ONG d'une part et l'option politique d'autre part (démocratie et décentralisation à partir de 1991)

Contexte de création (suite)

- Création de l'AOPP en Septembre 1995
- Mise en place d'une commission formation en avril 1997 en vue de renforcer les capacités techniques des producteurs pour un accroissement durable des revenus des producteurs et la promotion des exploitations familiales agricoles rurales;

Commission formation

- **Sa Composition**
 - Un noyau (7) de leaders paysans choisis en fonction de leurs expériences locales et de leur motivation à travailler sur les questions de formation ;
- **Ses Missions**
 - Identifier les besoins des membres, les traduire en thèmes de formation, programmer et exécuter ces formations, les suivre et évaluer;
 - Capitaliser les expériences acquises

Commission formation (suite)

- **L'approche de formation prônée par l'AOPP**

Elle consiste à promouvoir un service paysan de formation, caractérisée par son impact immédiat sur les différentes activités professionnelles des populations en permettant :

- l'augmentation de la productivité avec une diversification de la production et le développement des services situés en amont et en aval,

Commission formation (suite)

- **L'approche de formation prônée par l'AOPP (suite)**

- une éducation en culture générale qui devient un moyen de "rattrapage social" et d'intégration pour les illettrés et les déscolarisés,
- l'implication active des populations dans l'organisation et la gestion de leur formation permettant à l'Etat de disposer d'un système de formation pérenne avec un mode de fonctionnement à moindre coût.

Commission formation (suite)

- **Les principes**

Ils ont été définis et adoptés selon une méthode participative afin que toute action de formation en collaboration avec l'AOPP s'y conforme. Il s'agit de :

- choix des thèmes de formation en lien avec les besoins, la diversité des pratiques et les spécificités régionales ;
- la participation financière individuelle et collective au financement de la formation ;

Commission formation (suite)

- **Les principes (suite)**

- L'engagement des OP et leurs membres pour la démultiplication des formations reçues, sur la base d'une ambition de promotion des formateurs endogènes.
- La définition des rôles et des acteurs quant à l'identification des besoins en formation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des formations.

Commission formation (suite)

- **Le dispositif**

Il est organisé du niveau national à la base se présentant comme suit :

- **La commission formation chargée de la conception et la gestion des projets de formation ;**
- **Un comité d'orientation national chargé d'appuyer et d'orienter le travail de la commission formation. Il est composé de personnes ressources**

Commission formation (suite)

- **Le dispositif (suite)**

- **Un comité régional par région chargé de faire l'interface entre le niveau national et la base (les comités de suivi des OP) dans les différentes étapes de l'ingénierie de formation ;**
- **Un comité de suivi au niveau de chaque OP de base, participe au recensement des besoins en formation de leur OP, de l'organisation et du suivi de l'exécution des formations au sein de l'OP**

Commission formation (suite)

- **Identification et analyse des besoins**

Notre expérience dans ce domaine a connu plusieurs scénarios en fonction du contexte:

- 1997: Questionnaire envoyé dans chaque OP pour comprendre leur expérience sur la question et « recueillir » leurs besoins; organisation d'un atelier pour discuter des réponses aux questions et des besoins exprimés (32 membres)

Commission formation (suite)

- **Identification et analyse des besoins (suite)**

- 2004: Organisation de trois ateliers regroupant chacun les OP de deux régions avec l'appui d'un spécialiste en ingénierie de formation. Les résultats de ces réflexions ont permis:

- l'élaboration d'un plan de formation comme document de référence à partir des besoins identifiés;
 - L'adoption d'une stratégie de formation basée sur notre vision de l'Agriculture malienne.
- **NB: l'AOPP comptait plus de 120 OP de base**

Commission formation (suite)

- **Identification et analyse des besoins (suite)**
 - 2008: Elaboration de questionnaire destiné aux cadres élus et salariés
 - Analyse continuée des besoins en formation suite aux évaluations

Commission formation (suite)

- **Identification et analyse des besoins (suite)**

Les besoins identifiés se répartissent en trois axes:

- Renforcement de la production
- Conservation, transformation et commercialisation des produits et sous-produits Agricoles
- Environnement de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits

Commission formation (suite)

- **Financement des formations**
- Les frais de formation sont: les frais de transport des participants, les frais d'hébergement et de restauration des participants et les honoraires du formateur. Indiqué comme élément de nos principes, les OP contribuent au financement des formations.
 - Cette contribution est de 10% du coût global de la formation quand la formation a lieu au sein des OP de base ;
 - Le niveau de contribution financière est nul quand la formation se tient au niveau régional ou national;

Commission formation (suite)

- **Les acquis**
 - Elaboration d'un plan de formation sur la base d'une consultation des membres pour l'expression de leurs besoins après une analyse participative du contexte et de l'environnement de la production et du secteur rural ;
 - Une stratégie de formation fondée sur une vision partagée du type d'Agriculture défendu par l'AOPP avec des principes issus des débats lors des concertations avec les OP de base ;

Commission formation (suite)

- **Les acquis (suite)**
- Les OP sont désormais au centre de leur formation:
 - Elles participent à l'identification de leur besoins en formation;
 - Elles négocient les formations avec les agents techniques de proximité et s'expriment sur la qualité des formations reçues;

Commission formation (suite)

- **Les acquis (suite)**
 - Un vivier de formateurs adhérents à la philosophie de l'AOPP en matière de formation est constitué.
 - L'AOPP est reconnue comme acteur majeur pour les questions de formation agricole rurale ;

Commission formation (suite)

- **Difficultés / contraintes majeures**
 - Difficulté de mobilisation de financement pour un programme de formation isolé; ce qui a affecté le fonctionnement du dispositif mis en place;
 - Les formations réalisées dans le cadre des projets contribuent dans une certaine mesure, à la mise en œuvre du plan de formation mais, difficiles à maîtriser par la commission formation;

Conclusion

- L'agriculture familiale ayant joué un rôle moteur de l'économie malienne jusqu'à ce jour, a besoins d'être soutenue et renforcée pour qu'elle puisse pleinement jouer son rôle fondamentale qui est de nourrir la population malienne, d'assurer le bien être des familles rurales et de contribuer d'avantage à créer des richesses pour l'Etat.

Conclusion (suite)

- **L'histoire du développement agricole du Mali nous révèle la performance de l'agriculture familiale;**
- **Tous les résultats obtenus par les grands projets et programmes de développement l'ont été grâce à la capacité de l'Agriculture familiale à s'adapter au changement (l'augmentation du rendement du riz à l'ON, et la place du Mali dans la production cotonnière);**
- **Cette agriculture a su donner des résultats à la hauteur des moyens mis à sa disposition;**

Merci de votre attention !